Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260615-DCM202606048-DE

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

Séance ordinaire du 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juin, dix-neuf heures trente.
Le Conseil Municipal de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Odile PAGE, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mme Lysiane CLOÎTRE absente excusée, ayant donné pouvoir à Mme Enora JEGOU.
Le quorum a été atteint avec 18 présents.
Mme Delphine BOURSIER a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération DCM n°2026-06-048 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE**

Le Conseil municipal de la commune de Ploumoguer,

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 19, R. 7, R. 8 et R. 10 ;

Vu la réforme de la gestion des listes électorales entrée en vigueur le 1er janvier 2019 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de proposer des membres appelés à siéger au sein de la commission de contrôle de la liste électorale ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, la commission de contrôle est composée :

- de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du Maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;
- de deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des membres de cette commission ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- DÉSIGNE les membres suivants pour siéger au sein de la commission de contrôle de la liste électorale :

| Titulaires |
|---|
| Nicole LAMOUR |
| LE BOUCHER Valérie |
| MINGUY Stéphane |
| Eric LE GUERN |
| Gisèle CARIOU |

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260615-DCM202606048-DE

- PRÉCISE que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Finistère;
- AUTORISE Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Résultat du vote** : Unanimité.

Pour copie conforme

Le Maire,
Odile PAGE